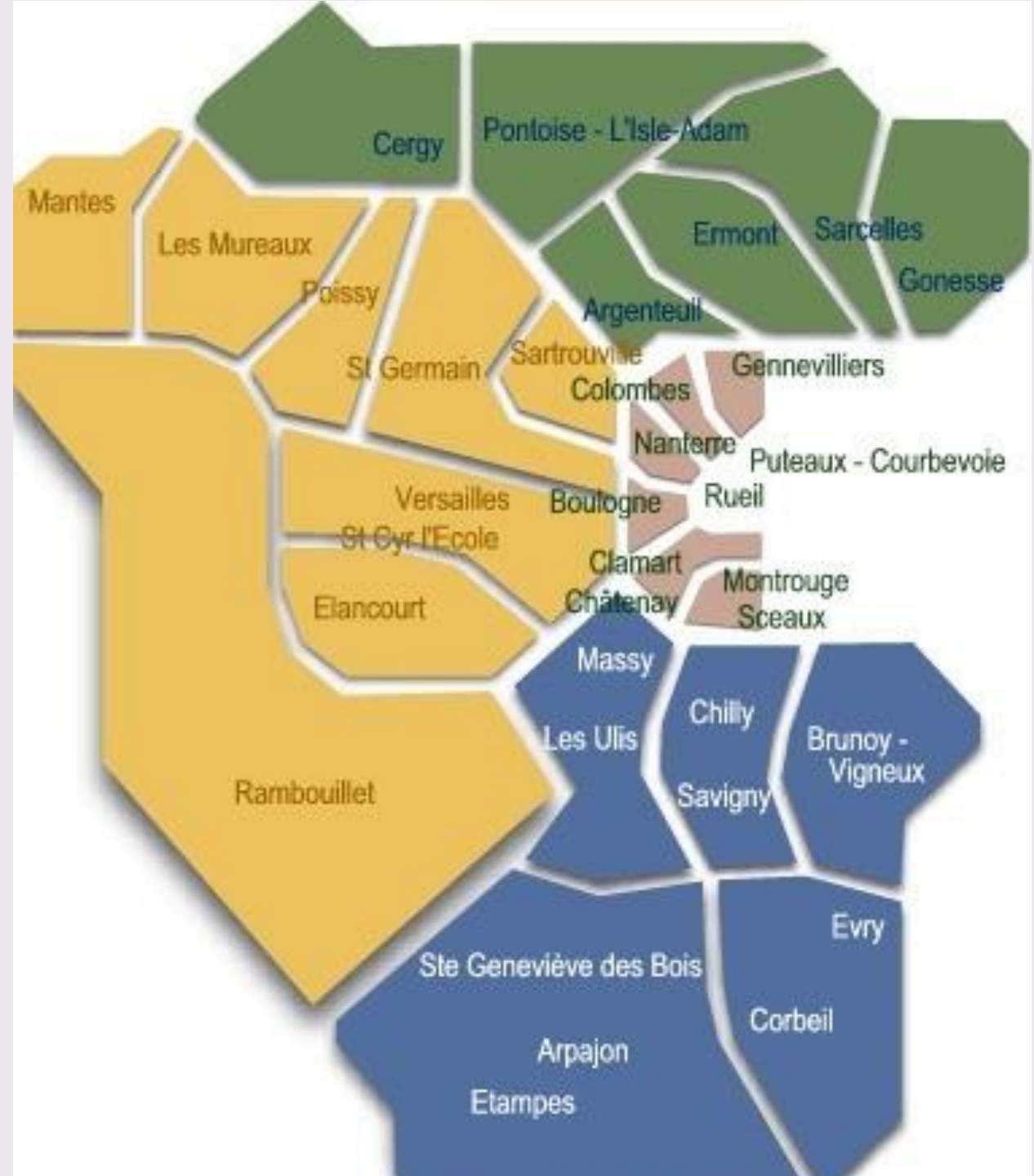


FORMATION OEPRE 20-21



Activité brise-
glace Où est
votre atelier?



Activité brise-glace Qui êtes-vous?

1 ^{er} degré	2 nd degré	Associations	Retraités Education Nationale

Déroulé de l'après-midi

- Rappels administratifs
- Conseils pour lancer son atelier
- Comment débiter son atelier ?
- Ressources et contenus possibles à aborder
- Clôturer son année

Rappels administratifs

Les 2 documents à nous renvoyer à chaque trimestre

ÉTATS DE RÉMUNÉRATIONS À COMPLÉTER EN VERSION NUMÉRIQUE ET À RENVOYER EN PAPIER SIGNÉ PAR CE

RELEVÉ INDIVIDUEL DE VACATIONS

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants									
ÉTAT DES RÉMUNÉRATIONS ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :						
GASNAV									
EXERCICE 2019									
Valable du 1er septembre 2019 au 31 août 2020			Fonctionnement par <u>année civile</u>						
Taux de mensualisation Fonctionnaire 29,321			1er trimestre		janv à mars				
Taux de mensualisation M.O.H. Fonctionnaire 40,811			2e trimestre		avril à juin				
			3e trimestre		septembre à décembre				
COMMUNE :									
code postal :									
CERTIFICAT ÉTABLI APRÈS SERVICE FAIT									
NOMS à classer	Prénom	ne pas remplir	fonction	tarif	tarif	nombre de mensualités	total à payer		
à classer par ordre alphabétique sans faire précéder de la civilité			Fonction à reprendre sur le bulletin de salaire 3 indique ou abrévié pour ne pas modifier la taille de la cellule	tarif	tarif				
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							0,00		
							Fait à		
							le		
							Professeur, Prof contractuel, Prof foale, etc.		
							pour total		
							Fraie de quotion 3%		
							TOTAL		
							0,00		
NE PAS MODIFIER LA TAILLE DES CARACTÈRES ET LA HAUTEUR DE CE TABLEAU									

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE



TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE TRANSMIS EN VERSION PAPIER AU CASNAV
3 Bd de Lesseps 78017 Versailles Cedex

Prise en charge financière des intervenants

- **Dossier à envoyer au CASNAV du Rectorat de Versailles en même temps que le 1er état de rémunérations**
- Fiches de renseignements et pièces justificatives
- Autorisation de cumul le cas échéant (à faire valider au préalable par le service de gestion concerné) et lettre d'engagement

Déclaration de services faits & liste des bénéficiaires

- **A adresser au CASNAV à l'issue des trois trimestres :**
- Etat des rémunérations (**1 seul fichier Excel pour tous les intervenants rattachés à l'établissement support**) remplis informatiquement et signés par le chef d'établissement
- Relevés individuels de vacances
- Liste des bénéficiaires (initiales; nationalité; primo-arrivants: oui/non)

Calendrier

- **Calendrier 2020-2021 pour l'envoi de ces 3 documents:**
- 8 janvier (pour la période octobre - décembre 2020)
- 9 avril (pour la période janvier - mars 2021)
- 02 juillet (pour la période avril- juin 2021)

Paiement des vacances fin février 2021
début mai 2021
début septembre 2021

SOMME PERCUE	fonctionnaire	non fonctionnaire
vacation brute	28,12 €	28,12 €
charges salariales	-2,68 €	-5,52 €
Total net	25,44 €	22,60 €

Un budget pour chaque atelier

- ❖ 100 euros de matériel pédagogique par atelier
- ❖ 100 euros pour une sortie culturelle

Pas de budget pour le DELF

Rappels

Un groupe de **12 parents minimum**.

Parents d'enfants scolarisés

3 inscriptions possibles pour les parents sur 3 ans

- **2 à 4 heures** par semaine entre octobre et juin
- **60h minimum à 120h maximum**
- Respecter les horaires prévus dans le projet initial
- Eventuellement ajuster le projet en accord avec le CASNAV à partir de janvier 2020

Des informations sur
les parents à
transmettre au CASNAV
et/ou questionnaire
national en ligne tous
les 2 ans

- Homme/femme
- Tranche d'âge
- Nationalité
- Arrivée en France (moins de 5 ans / entre 5 et 10 ans / + de 10 ans)
- Signature d'un CIR/CAI

LE CAI/CIR

**Contrat d'intégration républicaine**

Madame, Monsieur,

Vous êtes aujourd'hui à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour signer votre contrat d'intégration républicaine (CIR).

Ainsi, vous exprimez le souhait de vous établir durablement en France, votre pays d'accueil, et de vous engager dans un parcours personnalisé d'intégration.

Dans le cadre de ce contrat, vous bénéficierez de droits mais vous devrez aussi respecter des règles et vous soumettre à des obligations.

L'engagement dans le parcours personnalisé d'intégration républicaine

L'entretien personnalisé de ce jour a pour but d'évaluer vos besoins, de vous prescrire des formations et de vous orienter selon votre situation individuelle.

- Formation civique

Votre parcours comprendra une formation civique obligatoire, d'une durée de deux jours.

- Formation linguistique

Si votre niveau de langue est inférieur au niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), vous devrez suivre une formation linguistique pour progresser vers ce niveau. Vous disposerez ainsi de connaissances en langue française vous permettant de communiquer dans la vie de tous les jours.

Article 1 de la Constitution française du 4 octobre 1958 :
« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.
La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Informations

Vous pouvez également bénéficier d'informations sur vos droits et sur les services publics auxquels vous pouvez avoir accès (écoles, hôpitaux, sécurité sociale...).

- **Le respect du CIR, condition de la délivrance de votre carte de séjour pluriannuelle**

En signant le CIR, vous vous engagez à suivre avec assiduité et sérieux les formations civique et linguistique prescrites.

Vous êtes également tenu de respecter les valeurs essentielles de la société française et de la République.

Si vous respectez ces conditions, une carte de séjour pluriannuelle pourra vous être délivrée.

- **La poursuite du parcours et la délivrance de la carte de résident**

Vous pouvez poursuivre votre parcours personnalisé d'intégration républicaine par un apprentissage approfondi de la langue française.

Si vous souhaitez obtenir la carte de résident, vous devrez avoir atteint le niveau de langue A2 du CECRL.

Vous devez également respecter de manière effective les principes qui régissent la République française.

Si vous respectez ainsi les conditions d'intégration républicaine, une carte de résident pourra vous être délivrée.

Le contrat d'intégration républicaine

Le contrat d'intégration républicaine, défini à l'article L.311-9 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, est conclu entre vous et l'Etat français, représenté par le préfet. Il repose sur des engagements réciproques.

I. Les engagements de l'Etat

L'Etat organise un dispositif d'accueil pour favoriser votre intégration. Il comprend les prestations suivantes :

- un entretien personnalisé avec un auditeur de l'OFII permettant d'évaluer vos besoins, de vous prescrire des formations et de vous orienter, selon votre situation individuelle ;
- une formation civique composée de deux modules :
 - Principes et valeurs de la République française ;
 - Vivre et accéder à l'emploi en France ;
- un test de positionnement linguistique réalisé à l'OFII pour connaître votre niveau en langue française ;
- si nécessaire, une formation linguistique dont les besoins et la durée sont définis en référence au niveau de langue A1 du CECRL.

II. Vos obligations

Vous vous engagez à :

- respecter les valeurs essentielles de la société française et de la République ;
- participer avec assiduité et sérieux aux deux modules de la formation civique et à la formation linguistique ;
- effectuer les démarches prescrites lors de l'entretien à l'OFII ;
- signaler par courrier à l'OFII tout changement de situation.

III. La durée du contrat

Le CIR est conclu pour une durée d'un an. Il peut exceptionnellement être prolongé par le préfet, pour des motifs légitimes, dans la limite d'une année supplémentaire.

Le CIR peut également être résilié par le préfet sur proposition de l'OFII si vous ne respectez pas les conditions d'assiduité et de sérieux et que vous avez manifesté un rejet des valeurs essentielles de la société française et de la République.

Contrat d'intégration républicaine n°

Conclu le

Entre M./Mme (pour les mineurs, le représentant légal) :

n° AGDREF :

Signature :

Et le préfet du département :

En cas de prolongation du contrat (durée, date de fin, motif) :

À l'issue de l'entretien réalisé ce jour, les formations suivantes vous sont prescrites :

- Formation civique « Principes et valeurs de la République française »
 - Obligatoire
- Formation civique « Vivre et accéder à l'emploi en France »
 - Obligatoire
- Formation linguistique
 - Niveau A1 atteint (absence de formation linguistique)
 - Niveau A2 non atteint (préscription de heures d'un parcours de formation linguistique)

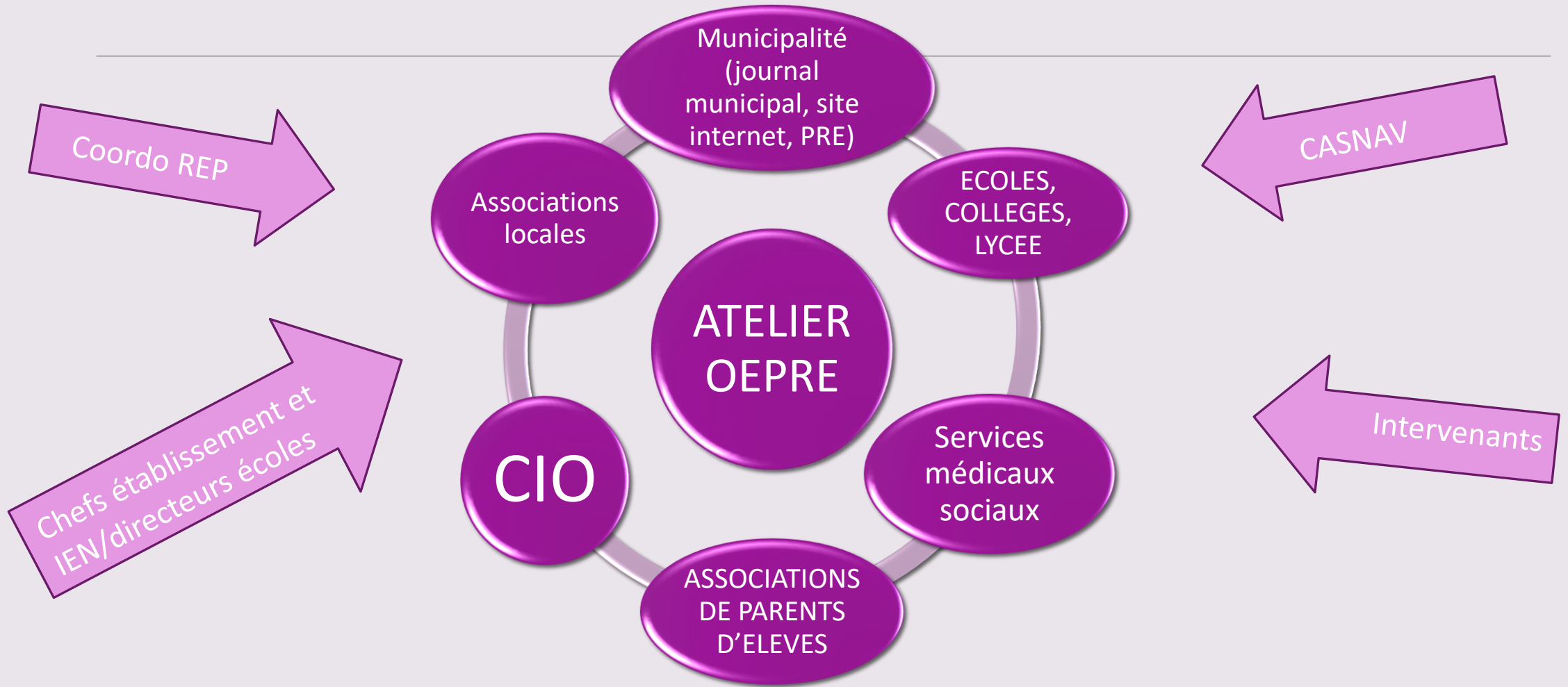
Par ailleurs, vous êtes orienté(e) vers l'offre de services suivants :

La Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce contrat. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Lancer son atelier

QUELQUES CONSEILS ET RESSOURCES POUR COMMUNIQUER ...

Une communication en équipe nécessaire



Faire connaître son atelier au niveau local



ATELIERS



**OUVRIRE L'ÉCOLE
AUX PARENTS
POUR LA RÉUSSITE
DES ENFANTS**

- Votre établissement souhaite ouvrir un atelier OEPRE
- Vos professeurs souhaitent animer un atelier OEPRE

 LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

 POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



« OEPRE » c'est quoi ?
Ce sont des cours gratuits pour connaître le monde de l'école, la langue et la culture françaises.

Quand ?
Les formations ont lieu toutes les semaines dans les écoles, collèges ou lycées de vos enfants.

Où trouver les ateliers ?
<http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations-daaen.html>

INSCRIPTION

Nom de l'école/établissement :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :
Jours :
Heures :
Ouverture prévue le :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :

Enfant(s) :
Nom et prénom :
École/établissement :
Classe :

Je m'inscris à l'atelier OEPRE qui se déroulera le :
à :
Date :



OEPRE : OUVRIRE L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA REUSSITE DES ENFANTS

Cours de français gratuits

Free French course

تعلم الفرنسية مجاناً

Aula de francés (curso gratuito)

Cursos gratuitos de francés

ücretsiz fransızca dersi

Бесплатные занятия французского языка

免费法语课

Enseignement du français

French lessons

تدريس الفرنسية

Ensenanza de la lengua francesa

Ensino do francês

Fransızca dersi

Обучение французского языка

学习法语

Découverte du monde de l'école

Introduction to the French schooling system

التعرف بالعالم المدرسي و التربوي

Conocimiento del sistema escolar francés

Descoberta do mundo da escolar

Fransız okul sistemini tanımak

Введение в французскую школьную систему

介绍法国学校的情况

Connaissance de la culture française

Discovery of French culture and traditions

معرفة الثقافة الفرنسية

Descubrimiento de la cultura francesa

Conhecimento da cultura francesa

Fransız kültürünü Tanımak

Представление французской культуры

了解法国文化

COURS :

Des affiches
multilingues


ORGANISER LES INSCRIPTIONS

- EVENEMENT FESTIF POUR LANCER L'ATELIER ET SE PRESENTER AUX PARENTS INTERESSES
- FACILITER L'INSCRIPTION DES PARENTS
- AFFICHES MULTILINGUES

Débuter son atelier

QUELQUES CONSEILS ET RESSOURCES ...

Connaître son public: fiche d'inscription


OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS POUR LA REUSSITE DES ENFANTS

Fiche d'inscription parent

Nom
 Prénom
 Date de naissance Age.....
 Nationalité
 Langues parlées
 Date d'arrivée en France
 Inscription au Contrat d'Accueil et d'intégration oui / non
 Cours de français déjà suivis
 Adresse
 Téléphone
 Mail
 Profession




Enfants

Nom	Prénom	Garçon/fille	Date de Naissance	Etablissement	Classe

En m'inscrivant à l'atelier OEP de l'école....., je m'engage à fréquenter, le plus régulièrement possible, les 2 ateliers hebdomadaires proposés.

Si je ne peux y participer, j'en informe la formatrice.

Date Signature

OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS POUR LA REUSSITE DES ENFANTS

Atelier de l'établissement ou école :

Jours et Horaires :

Nom du(es) formateur/trice(s) :

LISTE DES INSCRITS AU 1^{er} janvier 2020

Prénom et Nom du parent d'élève	Titulaire d'un CA/CIR* (Cocher)	Sexe H/F	Age			Année d'entrée OEPRE	Nationalité		
			Moins de 30 ans	Entre 31 et 50 ans	Plus de 51 ans		France (cocher)	Union européenne (cocher)	Hors Union Européenne (cocher)

Connaître son public: évaluer les besoins et le niveau des parents

Cadre Européen Commun de Référence des Langues
(A1/A2/B1/B2/C1/C2)

Exemple-Evaluation initiale

Faire rayonner l'atelier

❖ Mettre en place **des projets avec les autres classes de l'établissement d'accueil** (UPE2A et autres)

❖ **Impliquer les collègues**

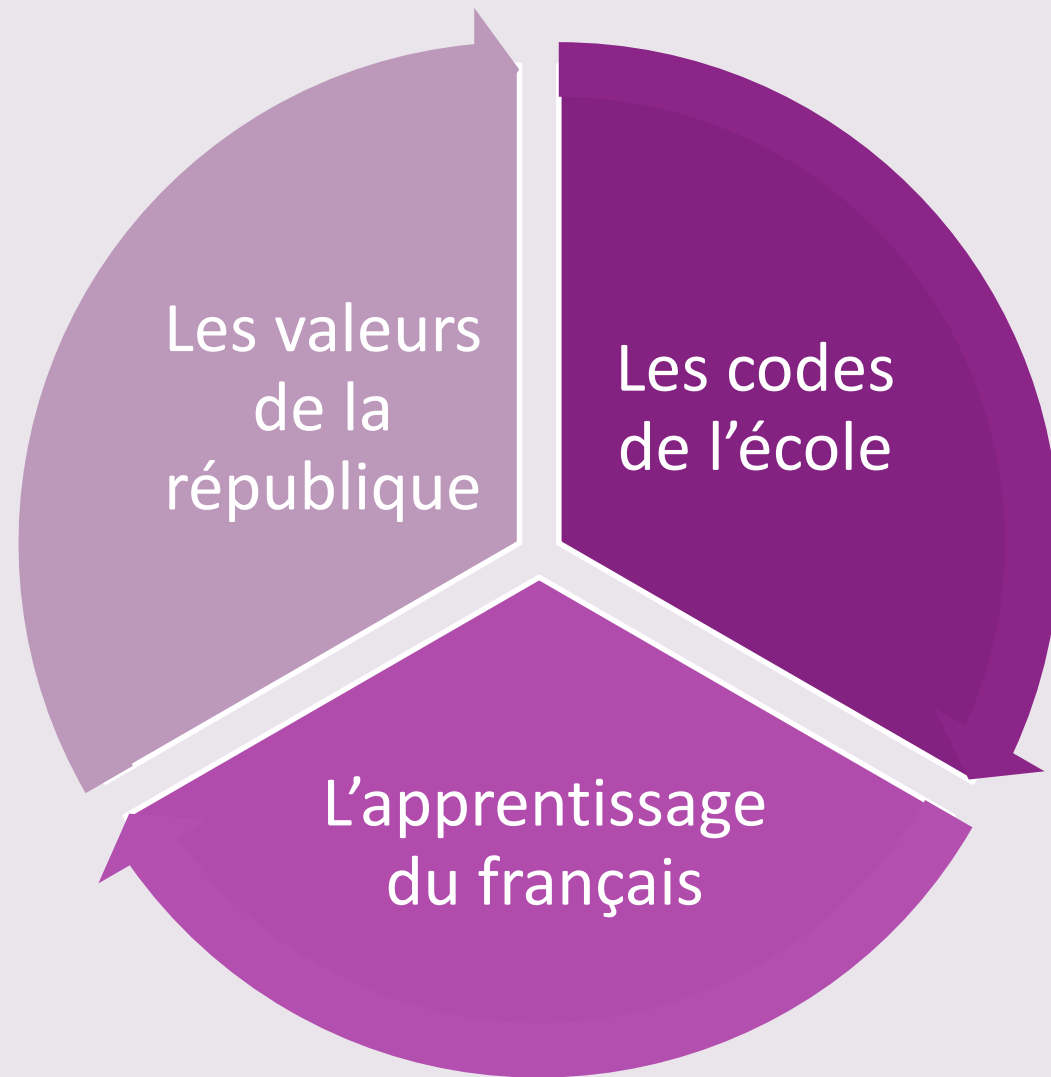
1 degré: Direct.eur/ric.e, RASED, professeurs des écoles, AVS, personnel de service, ATSEM, etc, ..

2nd degré: CPE, équipe de direction, professeur documentaliste, agent d'accueil, personnel médicaux-social, médiateurs, etc,

❖ **Projet avec les acteurs locaux:** bibliothèque municipale, lieu culturel, visite de la mairie, associations locales, etc

Ressources et contenus possibles à aborder

QUELQUES CONSEILS ET RESSOURCES ...



Les incontournables

- ❖ [Ressources OEPRE EDUSCOL](#)
 - ❖ [Malette des parents](#)
 - ❖ [Accueillir l'élève et sa famille en plusieurs langues \(EDUSCOL\)](#)
 - ❖ [LGIDF](#)
 - ❖ [BLOG OEPRE Versailles](#)
 - ❖ [Une programmation en 10 thématiques](#)
- Et bien d'autres encore (cf bibliographie)

Clôturer son année



QUELQUES CONSEILS ET RESSOURCES ...

Redéposer une demande d'atelier au CASNAV

[Demande de projet](#)

A transmettre au CASNAV académique au mois d'avril 2020.

Organiser une remise d'attestation d'assiduité

	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE
ACADÉMIE DE VERSAILLES			
«OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS»			
Attestation de participation à la formation et de compétences acquises en langue française Année scolaire : 2019-2020			
NOM usuel :	Prénom :	Né (le) : / /	
Demeurant :	à		
<input type="checkbox"/> a suivi avec assiduité la formation « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »			
<input type="checkbox"/> pour un nombre total d'heures :	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/> a atteint les compétences linguistiques requises pour se présenter à un test ou un examen de niveau			
	<input type="checkbox"/> A1	} (cocher la case correspondante)	
	<input type="checkbox"/> A2		
Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » est un programme national proposant aux parents étrangers allophones volontaires une formation autour des trois objectifs suivants :			
<ul style="list-style-type: none">- la maîtrise de la langue française :- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française :- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.			
Le directeur académique des services de l'éducation nationale/Le chef d'établissement		La(les) formatrice (eur)	

Prochaine formation au musée du Quai Branly **jeudi 11 mars 2021**

